



**SDIS**  
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU RHÔNE

LYON, LE **28 AVR. 2010**  
NOS REF. MI/CG – Dossier 10-44  
CONTACT Catherine GUILLARD/Col. Marcel ILTIS  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 35  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07  
COURRIEL catherine.guillard@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général  
Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et  
des personnels administratifs, techniques et sociaux du  
SDIS du Rhône  
19 avenue Debourg  
69007 LYON

**Participation financière du SDIS  
à l'ordre des infirmiers**

Monsieur le secrétaire général,

En réponse à votre courrier du 4 février 2010, je vous informe que le SDIS du Rhône n'intervient pas dans le règlement de la cotisation des infirmiers sapeurs-pompiers qui adhèrent à l'Ordre des infirmiers.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Colonel Serge DELAIGUE  
Directeur départemental